



INFORMATIONS GÉNÉRALES

RENTREE :

6 ^e	Rentrée le lundi 4 septembre 2023 <i>(Pas de cours le mardi 5 septembre, les élèves de 6^eme sont invités à rester à la maison, sauf pour ceux qui doivent passer le test de natation, qui seront prévenus en début de semaine 35)</i>	8 h 25 – 16 h 05 Demi-pensionnaires 8 h 25 – 12 h 20 13 h 45 -16 h 05 Externes <i>Les enfants peuvent être accueillis jusqu'à 17h00.</i>
5 ^e 4 ^e 3 ^e	Rentrée le mardi 5 septembre 2023 <i>Pas de cours le lundi 4 septembre, les élèves de 5^e, 4^e et 3^e sont invités à rester à la maison</i>	8 h 25 sortie à 17h00 (pour tous les élèves quel que soit leur emploi du temps)
6 ^e - 5 ^e - 4 ^e - 3 ^e	Mercredi 6 septembre 2023	8 h 25 : Début des cours selon l'emploi du temps

Le service de restauration est ouvert à tous les élèves à partir du lundi 4 septembre. Si vous souhaitez que votre enfant déjeune même s'il n'a pas cours le 4 ou le 5 septembre, merci de prévenir le collège au 05 46 36 13 13 (Vie Scolaire).

FOYER SOCIO EDUCATIF :

L'adhésion au FSE est facultative mais recommandée. Elle permet l'accès aux clubs et de bénéficier d'avantages tels que : aide au financement des sorties, voyages ... La cotisation est de **6 €** chèque à l'ordre du : **FSE**.

FONDS SOCIAL/CAISSE DE SOLIDARITÉ :

Le fonds social peut aider les familles (demi-pension, sorties, ...) dans la mesure des sommes allouées par le Rectorat. Les demandes sont à effectuer auprès du secrétariat, de la gestionnaire ou de l'assistante sociale. Par ailleurs, chaque famille peut cotiser à un fonds de solidarité (cotisation facultative de **5 €** chèque à l'ordre du : **Collège GARANDEAU**).

OPTIONS FACULTATIVES

Latin à partir de la 5^e

Enseignement facultatif de Chant Choral

Le collège propose à tous les élèves de la 6^e à la 3^e 1h de chorale hebdomadaire intégrée dans leur emploi du temps. Cette option permet aux élèves de découvrir le plaisir du chant à travers la préparation d'un spectacle de fin d'année. Ce spectacle est accompagné par des musiciens professionnels et des techniciens son et lumière dans une salle de spectacle. Il est l'occasion pour les élèves de faire une réelle expérience de la scène en tant qu'artiste.

Toute inscription est définitive. Si un élève venait à abandonner l'option, il est susceptible d'être changé de classe pour laisser sa place à un autre élève intéressé.

Sciences de l'ingénieur au collège pour les classes de 4^e et 3^e

Le collège proposera l'année prochaine une option sciences de l'ingénieur ouverte aux élèves de 4^e et 3^e.

Elle permettra de prolonger les cours de technologie en accordant une grande place aux expérimentations et à la réalisation de projets d'équipement.

- Programmation de robots (Ozobot et Mbot)
- Réalisation et programmation de maquettes automatisées
- Conception et réalisation d'objets avec l'imprimante 3D

Classes à horaires aménagés théâtre pour les classes de 4^e et 3^e (sur audition)

3 heures de cours par semaine, avec la participation d'un comédien professionnel. Option ludique qui comprend 2 volets : apprentissage du spectateur (une dizaine de spectacles vus par an) et apprentissage de l'acteur : préparation et présentation d'un spectacle de fin d'année dans une VRAIE salle de spectacle (Salle bleue du CREA à Saint-Georges de Didonne) : 4 représentations pour tous les élèves du collège et en soirée en tout public. Les productions des années précédentes sont disponibles sur la chaîne YouTube du Collège.

Classes à horaires aménagés sport

A la rentrée 2023, deux classes à horaires aménagés sport seront mises en place.

La première est le fruit d'un partenariat entre le collège et le club Atlantique Seudre Handball. Cette classe Handball concerne les élèves de 6^e et de 5^e, volontaires et recrutés sur dossier.

La seconde est un projet commun entre le collège et le club de tennis de La Tremblade – Ronce les Bains. Les élèves volontaires, et dont la candidature est retenue, de la 6^e à la 3^e, peuvent y participer.